

**RESTAURATION** ■ Les besoins du Cantal rejoignent ceux de l'outre-mer

## Une formation diplômante à l'IFPP

Une formation innovante dans le Cantal, mais également sur un plan national, a été organisée par les professionnels de l'hôtellerie-restauration du Cantal à destination de jeunes d'outre-mer et du bassin d'Aurillac.

Les hôtels et restaurants du Cantal peinent en effet à recruter du personnel qualifié dans un département qui affiche le plus faible taux de chômage de France (5,1 %). À l'inverse, quelques départements d'outre-mer ont un fort taux de chômage chez les jeunes.

Face à ce constat, et dans le cadre du Plan investissement dans les compétences avec le soutien financier de l'État et de ses partenaires Pôle emploi et le Fafih, la profession, via sa fédération Union métiers industries hôtellerie 15 (Umih), a mis en place à Aurillac une formation diplômante à destination de 15 jeunes visant à faciliter leur insertion professionnelle.

Depuis fin juin, l'IFPP dispense ainsi à quinze jeunes issus majoritairement des départements d'outre-mer et du bassin



**ÉCHANGES.** Un bilan intermédiaire a été l'occasion pour l'ensemble des financeurs et partenaires d'échanger avec les stagiaires.

d'Aurillac, une formation en vue d'obtenir un Certificat de qualification professionnelle (CQP) de commis de cuisine ou de service en restaurant.

Ces deux formations en alternance de 10 semaines, dont 3 en entreprises, vont permettre aux stagiaires d'obtenir une première qualification fin août, et de faciliter leur entrée en apprentissage dès septembre, ou de trouver un emploi.

Outre le Fafih et Pôle emploi, l'Agence de

l'outre-mer pour la mobilité, le Service militaire adapté (SMA) et la Mission locale de l'arrondissement d'Aurillac ont participé afin que ces jeunes puissent être formés à l'IFPP.

Le SMA est un dispositif militaire d'insertion socio-professionnelle au profit des jeunes de 18 à 25 ans éloignés de l'emploi et résidents dans les outre-mer. Sa mission prioritaire vise à développer l'employabilité de 6.000 jeunes volontaires par an en leur

faisant acquérir des compétences professionnelles, des compétences sociales et en leur offrant un accompagnement socio-éducatif complet, en régime d'internat.

Devant le succès de cette formation, et de la formation professionnelle en général, d'autres sessions vont être mises en place. Contact : IFPP, 8 rue Perdiguiet, Tél. 04.71.63.81.81 ; [www.facebook.com/IFPP15](http://www.facebook.com/IFPP15) et [www.facebook.com/restauranti-fpp](http://www.facebook.com/restauranti-fpp) ■